



*Société de législation comparée*  
*Sections Droit de l'action publique et Droit maritime*

Séminaire en ligne

## **La fin de vie des navires, les prérogatives et les obligations des États : comparaison entre les conventions de Nairobi (2007), de Hong-Kong (2009) et de Bâle (1989)**

Mardi 2 février 2021

De 9 h 00 à 12 h 00

### **Introduction**

Didier Le Prado, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, président de la section *Droit de l'action publique*

### **Présentation des conventions de Nairobi (2007), de Hong-Kong (2009) et de Bâle (1989)**

Gaël Piette, professeur de droit privé à l'Université de Bordeaux

### **La jurisprudence des juridictions administratives**

Pierre Bourdon, professeur de droit public à l'Université de Cergy-Pontoise

### **La jurisprudence des juridictions judiciaires**

Béatrice Favarel, avocat à la Cour, présidente de la section *Droit maritime*

### **Débat**

Le séminaire est gratuit et accessible à tous, avec inscription préalable obligatoire avant le 31 janvier 2021 auprès de Madame Emmanuelle Bouvier : [emmanuelle.bouvier@legiscompare.com](mailto:emmanuelle.bouvier@legiscompare.com)

Le lien de connexion sera transmis après inscription.

Séminaire validé au titre de la formation continue des avocats.